Guide d'interprétation du règlement sur la qualité de l'eau potable

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2012

Le

Rà glement sur la qualità de l'eau potable (Q-2, r.40) a à tà adoptà le 30 mai 2001 et est entrà en vigueur le 28 juin 2001. Des amendements y ont à tà apportà es le 20 mars 2002, le 16 juin 2004, le 18 mai 2005, le 18 juin 2008 et le 22 fà vrier 2012. Le Guide d'interprà tation du Rà glement sur la qualità de l'eau potable a pour objectif de faciliter la comprà hension de chaque article du rà glement et d'encadrer leur application afin de contribuer à une uniformisation de la mise en œuvre. Ce document s'adresse aux directions rà gionales du ministà re du Dà veloppement durable, de l'Environnement et des Parcs et aux clientà les assujetties aux exigences du rà glement. Ce guide n'a pas de valeur là gale et les versions rà glementaires publià es dans la Gazette officielle du Quà bec ont prà sà ance.

La version publiée en août 2012 a fait l'objet d'une révision en profondeur pour tenir compte des modifications apportées au règlement le 22 février 2012. Compte tenu des délais d'entrée en vigueur applicables à certaines modifications, deux versions d'un même article sont à l'occasion présentées, avec leurs périodes respectives d'application. Certains articles ajoutés à l'occasion de la modification réglementaire n'entreront en vigueur qu'ultérieurement, mais sont néanmoins présentés dans le guide.

Le

Ministà re prévoit réaliser une mise à jour régulià re du présent guide afin de tenir compte des questions d'éclaircissement qui lui auront été soumises. En cas de questions non couvertes par les explications du présent guide, la clientà le est invitée à contacter la direction régionale du Ministà re de son territoire.

Guide d'interprétation du règlement sur la qualité de l'eau potable